

Conseillers en exercice :	75	L'an deux mille vingt-six, le seize juin, à dix-neuf heures, le
Présents :	60	Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la
Absents excusés :	6	salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après
Pouvoirs :	9	convocation légale en date du 10 juin 2026, sous la
Votants :	69	Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, MME Carine CASALS, M. Cédric CHARDAYRE, MME Céline CHARRIAUD, MME Elisa CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Louis GALTIER, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Emmanuel HEBRARD, M. Hervé HUGON, M. Jonathan LAROUSSINIE, M. Axel JOURQUIN, MME Marie LOUIS, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Serge RAMADIER, M. Jean-Paul RESCHE, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET.

Excusés :

M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, M. Joël BRUN, M. Olivier ERARD, M. Jean-Noël GILIBERT, M. David VITAL.

Pouvoirs :

M. Thierry AUDIN donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Pierre CHASSANG donne pouvoir à MME Nicole BATIFOL
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Maryline GUDEFIN
M. Pascal POUDEVIGNE donne pouvoir à M. Marcel CHASTANG
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Raymond SALVAN donne pouvoir à M. Michel BROUSSE
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **123 JUIN 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **123 JUIN 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : **ÉCOMUSÉE DE MARGERIDE - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX**

RAPPORTEUR : Madame Sophie BENEZIT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L 2123-1 et R2123-1 ;

Considérant le projet de territoire 2021-2026 approuvé lors de la séance du 30 juin 2021 et sa fiche projet n°127, relative à la restauration et la valorisation de la tour du jardin de Saint-Martin de l'Ecomusée de Margeride ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2024-121 en date du 10 avril 2024 portant création de l'autorisation de programme /crédit de paiement relative à l'opération d'équipement du Jardin de Saint-Martin ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif en date du 15 septembre 2025 relatif à la validation de l'Avant-Projet Définitif dont la première phase de travaux concerne :

- La démolition et la réhabilitation du bâtiment d'accueil afin qu'il puisse accueillir les fonctions de billetterie, boutique et sanitaires ;
- La restauration du bâtiment annexe à la tour pour en faire une salle d'exposition temporaire sur 2 étages, adaptée à la présentation de collections et la création d'un atelier pédagogique attenant ;
- Le développement d'un projet scénario muséographique-scénographique incluant des aménagements paysagers et graphiques ;

Vu la décision n°2025-670 en date du 4 novembre 2025 relative au dépôt du permis de construire relatif à cette opération ;

Rappelant le coût prévisionnel de cette opération s'élevant à 1 250 000 € HT soit 1 500 000 € TTC pour lequel des financements ont été obtenus à ce stade à hauteur de 786 556 €, dont :

-L'Etat au titre du plan culture et ruralité à hauteur de 63 866 € : *sur les études de maîtrise d'œuvre (de l'esquisse au dépôt du permis de construire des phases 1 et 2 du projet et sur la conception du projet scéno/muséographique) ainsi que sur des études complémentaires amont nécessaires à la réalisation du projet ;*

-L'Etat au titre de la DETR/DSIL 2026 à hauteur de 352 317 € : *sur les études de maîtrise d'œuvre (du stade pro à la réalisation de la phase 1 et sur la réalisation du projet scéno-muséographique), sur les études complémentaires et les travaux ;*

-Le Conseil départemental du Cantal à hauteur de 250 000 €, soit 200 000 € au titre du contrat Cantal développement (MOE, études et travaux) et 50 373 € au titre de l'AAP « création, modernisation et sécurisation d'espaces d'expositions temporaires d'œuvres artistiques professionnels » (*alarmes, éclairage scénographique et muséographie*) ;

-Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'AMI « Territoires Région Montagne 4 saison » à hauteur de 120 000 € (MOE, études, Travaux) ;

Rappelant également qu'un soutien a été accordé par la Fondation d'entreprise du Crédit Agricole Centre France à hauteur de 40 000 € ;

Rappelant qu'une souscription va être lancée prochainement en lien avec la Fondation du Patrimoine ;

Considérant que Saint-Flour Communauté peut également déposer une demande d'aide auprès de la DRAC Musée pour un soutien à l'investissement sur cette première phase du projet ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2026-047 en date du 4 mars 2026 portant :

- Déclaration d'infructuosité du lot 6 « menuiseries extérieures bois » en raison de l'absence de candidatures et d'offres ;

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260616-DELIB2026-207-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

- Déclaration sans suite du lot 14 « espaces verts / végétal » afin de permettre l'étude de nouvelles contraintes techniques - apparues durant la consultation - sur l'écoulement des eaux pluviales dans le puits ;
- Attribution des lots suivants sous condition de l'obtention des financements demandés :
 - o Le lot 7 « menuiseries extérieures aluminium » à la SARL COUTAREL MENUISERIES ALU – 15100 COREN pour un montant de 73 007,91 € HT soit 87 609,49 € TTC ;
 - o Le lot 9 « menuiseries intérieures bois » à la société MENUISERIE DE LA FLORIZANE – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 47 981,27 € HT soit 57 577,52 € TTC ;
 - o Le lot 10 « plâtrerie – faux-plafonds – peinture » à la SAS ROQUES – 15130 ARPAJON SUR CERE pour un montant de 75 800,33 € HT soit 90 960,40 € TTC ;
 - o Le lot 11 « revêtements de sols - faïence » à la SARL ROLLIER & CO – 15300 MURAT pour un montant, variante, de 30 569,50 € HT soit 36 683,40 € TTC ;
 - o Le lot 12 « électricité – courants forts – courants faibles » à la SARL MOURGUES SERGE – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 45 977,30 € HT soit 55 172,76 € TTC ;
 - o Le lot 13 « chauffage – rafraîchissement – ventilation - plomberie » à la SAS TARDIEU JOEL – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 62 420,66 € HT soit 74 904,79 € TTC ;

Considérant la consultation des entreprises n°2026-04-1 réalisée en procédure adaptée via la plateforme achatpublic.com, organisée du 9 janvier 2026 au 6 février 2026 ;

Vu la publication réalisée par le journal d'annonces légales de La Montagne dans son édition du 13 janvier 2026 ;

Considérant la négociation des entreprises, via la plateforme achatpublic.com, organisée du 24 avril 2026 au 21 mai 2026 ;

Considérant la consultation des entreprises n°2026-04-2 réalisée pour le lot 15 en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable, en vertu du code de la commande publique (« mini-petits-lots ») ;

Considérant la consultation des entreprises n°2026-04-3 réalisée en procédure adaptée, via la plateforme achatpublic.com, organisée du 24 avril 2026 au 21 mai 2026 ;

Vu la publication réalisée par le journal d'annonces légales de La Montagne dans son édition du 27 avril 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission des marchés publics à procédure adaptée en date du 3 mars 2026 ;

Vu le bilan financier de l'opération annexé à la délibération ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

± **ATTRIBUE les lots suivants, sous réserve du résultat du diagnostic archéologique et des modifications à apporter à l'opération :**

- o **Le lot 1 « VRD » à la société SAS CASTEL PERE ET FILS – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 30 932,31 € HT (tranche ferme) et 448,83 € HT (tranche optionnelle) pour un total de 31 381,14 € HT soit 37 657,37 € TTC ;**
- o **Le lot 2 « maçonnerie » à la société SARL GUENIOT – 15100 LES TERNES pour un montant de 212 051,53 € HT (tranche ferme) et 216,15 € HT (tranche optionnelle) et 2 085,18 € HT (variante) pour un total de 214 352,86 € HT soit 257 223,43 € TTC ;**
- o **Le lot 4 « charpente bois – ossature bois – bardages bois » à la société EURL MICHEL CHAREIRE – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260616-DELIB2026-207-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2026

126 329,25 € HT (tranche ferme) et 54 307,17 € HT (tranche optionnelle) et -2 695,25 € HT (variante) pour un total de 177 941,17€ HT soit 213 529,40 € TTC ;

- Le lot 5 « couverture – étanchéité – zinguerie » à la société SARL PARATIAS ET FILS – 15320 RUYNES-EN-MARGERIDE pour un montant de 46 374,85 € HT (tranche ferme) et 2 180,25 € (tranche optionnelle) pour un total de 48 555,10 € HT soit 58 266,12 € TTC ;
- Le lot 6 « menuiseries extérieures aluminium bis » à la société SARL COUTAREL MENUISERIE ALU – 15100 COREN pour un montant de 11 147,94 € HT soit 13 377,53 € TTC ;
- Le lot 8 « serrurerie » à la société MCM – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 44 622,98 € HT (tranche ferme) et 45 217,70 € HT (tranche optionnelle) pour un total de 89 840,68 € HT soit 107 808,82 € TTC ;
- Le lot 14 « espaces verts - végétal » à la société SAS BOIS ET PAYSAGE – 15000 AURILLAC pour un montant de 19 776,34 € HT (tranche ferme) et 13 740,60 € HT (tranches optionnelles) pour un total de 33 516,94 € HT soit 40 220,33 € TTC ;
- Le lot 15 « abattage - dessouchage » à la société C&E ROLLIN – 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 15 481,20 € HT soit 18 577,44 € TTC ;

± **ATTRIBUE** les tranches optionnelles sous réserve de la modification de l'autorisation de programme /crédit de paiement relative à l'opération d'équipement du Jardin de Saint-Martin ;

± **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document administratif pour l'exécution du présent marché dans le respect du cadre budgétaire fixé sous réserve du résultat du diagnostic archéologique et des modifications à apporter à l'opération ;

± **DIT** que les marchés publics relatifs à ce projet seront notifiés sous réserve du résultat du diagnostic archéologique qui pourrait entraîner des modifications substantielles à apporter à l'opération dans ce cadre ;

± **DECIDE D'AJUSTER** le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement tels que définis ci-après :

Exercice	Réalisé	2026	2027	TOTAL AP/CP TTC
Montant des crédits de dépenses	103 354,80 €	460 000 €	966 645,20 €	1 530 000 €
Recettes prévisionnelles		200 000 €	586 556 €	1 530 000 €
Autofinancement et FCTVA	103 354,80 €	260 000 €	380 089,20 €	

± **AUTORISE** Monsieur le Président à reporter les crédits de paiement sur l'année n+1 automatiquement, toute autre modification devant donner lieu à délibération du Conseil communautaire.

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président,

Philippe DELORT

La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG
Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260616-DELIB2026-207-DE
Date de télétransmission : 23/06/2026
Site de télétransmission : 23/06/2026

VALORISATION DU JARDIN DE SAINT-MARTIN PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Objet	Prévisionnel (€ HT)	Montant HT après marchés	Financé	Prévisionnel	Montant		
MOE ESQ & DP + SCENO Concept	82 646,13 €	82 646,13 €	Plan ruralité		63 866,00 €		
ESQ - tranches 1 et 2	18 523,40 €	18 523,40 €					
APS - tranches 1 et 2	18 523,40 €	18 523,40 €					
APD - tranches 1 et 2	28 316,54 €	28 316,54 €					
DPC - tranches 1 et 2	4 123,57 €	4 123,57 €					
SCENO-MUSEO PAYSAGE	20 350,00 €	20 350,00 €					
Etudes complémentaires	14 732,00 €	14 732,00 €	Autofinancement	97 378,13 €	33 512,13 €		
Archéologie étude préalable	6 342,00 €	6 342,00 €					
Archéologie relevé photogramétrique traitement assemblage	2 135,00 €	2 135,00 €					
Levé topo	1 500,00 €	1 500,00 €					
Diag amiante et plomb	2 175,00 €	2 175,00 €					
Etude de sol géotechnique	2 580,00 €	2 580,00 €					
Sous-Total HT	97 378,13 €	97 378,13 €		97 378,13 €	97 378,13 €		
DEPENSES				RECETTES			
Objet	Prévisionnel (€ HT)	Montant HT après marchés	Financé	Prévisionnel	Montant		
MOE du PRO à réalisation tranchée 1	81 274,75 €	81 274,75 €	Subventions	200 000,00 €	722 690,00 €		
PRO - Phase 1	23 643,75 €	23 643,75 €					
ACT	5 168,75 €	5 168,75 €					
EXE + SWN	23 775,00 €	23 775,00 €					
DET	3 101,25 €	3 101,25 €					
AOR	3 101,25 €	3 101,25 €					
SSI (0,2 % des travaux)	1 654,00 €	1 654,00 €					
Etudes complémentaires	16 562,00 €	16 562,00 €	Conseil départemental / AAP espaces d'expositions	0,00 €	50 373,00 €		
Archéologie prestation avant inter INRAP	6 523,00 €	6 523,00 €					
Etude de sol G2 Pro	6 000,00 €	6 000,00 €					
CT Phase conception	3 500,00 €	3 500,00 €					
CT suite	5 500,00 €	5 500,00 €					
Audit énergétique	2 000,00 €	2 000,00 €					
SPS	5 650,00 €	5 650,00 €					
GPC	18 500,00 €	18 500,00 €					
Travaux phase 1	18 500,00 €	18 500,00 €	Conseil régional AMI Montagne 4 saisons	0,00 €	120 000,00 €		
TRAVAUX + SCENO	944 900,00 €	944 900,00 €	Etat DETRIDISIL 25	0,00 €	352 317,00 €		
TRAVAUX suite aux commissions des marchés	859 500,00 €	859 500,00 €	Conseil département contractualisation	200 000,00 €	200 000,00 €		
VRD	34 500,00 €	34 500,00 €	Conseil départemental / AAP espaces d'expositions	0,00 €	50 373,00 €		
Cros œuvre	199 000,00 €	199 000,00 €	Conseil régional AMI Montagne 4 saisons	0,00 €	120 000,00 €		
Charpente bois / Ossature bois bardage Bois	135 500,00 €	135 500,00 €					
Menuiseries extérieures aluminium bis	22 500,00 €	22 500,00 €					
Menuiseries extérieures aluminium bis	102 000,00 €	102 000,00 €					
Menuiseries extérieures alu	97 500,00 €	97 500,00 €					
Menuiseries intérieures bois / Plaquets / Habillages Bois	26 000,00 €	26 000,00 €					
Platre / Faux Plafonds / Peinture	59 000,00 €	59 000,00 €					
Revetement de sol / Résine / Faïence	11 500,00 €	11 500,00 €					
Electricité / Courants forts / Courant faibles	29 000,00 €	29 000,00 €					
Plomberie / Chauffage / CVC	50 000,00 €	50 000,00 €					
Travaux divers / végétal et aménagements jardins	20 000,00 €	20 000,00 €					
TRAVAUX DE SCENOGRAPHIE	105 400,00 €	105 400,00 €	Autofinancement	688 647,75 €	411 325,75 €		
Scénographie	71 900,00 €	71 900,00 €					
Escalier	33 500,00 €	33 500,00 €					
Sous-Total HT	1 088 647,75 €	1 088 647,75 €		1 088 647,75 €	1 174 015,75 €		
TOTAL OPERATION HT (PREVISIONNEL)	1 186 025,86 €	1 155 893,25 €	TOTAL OPERATION HT	1 186 025,86 €	1 271 393,86 €		
TVA	237 205,18 €	231 178,65 €	TVA	237 205,18 €	254 278,78 €		
TOTAL TTC (PREVISIONNEL)	1 423 231,06 €	1 387 071,90 €	TOTAL TTC	1 423 231,06 €	1 525 672,66 €		

Date de réception en préfecture
 06/06/2026
 Délivrance : 23/06/2026
 Réception préfecture : 23/06/2026